

la maison et les propriétés sont vendues à des particuliers. La défense faite à l'abbaye de Rheinau de recevoir des novices fait assez présager le sort de cet établissement ; les catholiques de Schaffouse n'auront donc aucun secours auprès d'eux.

Tant qu'il n'y a eu que peu de catholiques, le besoin d'un prêtre n'étoit pas très-sensible, et l'administration des sacrements étoit assez rare. Mais aujourd'hui que le nombre des catholiques est fort accru, il y a une foule d'inconvéniens à l'absence d'un prêtre. Il faut faire un grand trajet pour se rendre à l'église. Cela est plus difficile encore dans les mauvais temps et pendant l'hiver. Des domestiques, des ouvriers n'ont pas le temps de faire de longues absences. Il leur faut donc ou négliger leurs travaux, ou négliger leurs devoirs de religion. Mais dans les maladies, qu'arrive-t-il quand les secours sont si éloignés, quand les accidens surviennent la nuit, où les portes de la ville sont fermées ? Aussi les malades meurent souvent sans consolation. Pour le baptême, portera-t-on de petits enfans nouveaux-nés à une lieue, par toutes les saisons ? Ajoutons qu'il existe à Schaffouse des établissemens publics pour les deux sexes, qui devroient être visités régulièrement par un prêtre, ce qui n'a pu se faire jusqu'ici. Enfin l'instruction des enfans ne peut avoir lieu ; il n'y a point pour eux de catéchismes, qui sont cependant si nécessaires.

Tout cela montre assez la nécessité de l'érection d'une paroisse catholique à Schaffouse. Le comité espère donc qu'il ne s'adressera pas en vain aux âmes pieuses. Les moindres dons seront reçus avec reconnaissance, et on implorera les bénédictions de Dieu sur tous ceux qui auront pris part à la bonne œuvre.

Le mémoire dont nous venons de donner l'analyse est daté de Schaf-

fouse le 17 mars dernier ; il est signé au nom du comité catholique par M. le comte d'Entzenberg, président de ce comité et chambellan de l'empereur d'Autriche ; par M. François Pilger et autres. M. le comte d'Entzenberg a envoyé son mémoire à M. le comte de Montalembert, en le priant de tâcher de procurer quelques secours aux pauvres catholiques de Schaffouse pour exécuter leur pieux projet. M. le comte de Montalembert a bien voulu nous communiquer ce mémoire, dont nous nous sommes empressés de donner un extrait. Nous serions heureux de contribuer pour notre part à l'érection d'une église catholique dans un pays protestant. Puissent les dons des fidèles favoriser une entreprise si intéressante aux yeux de la foi ! Déjà nous apprenions que M. le duc d'Orléans, à qui M. de Montalembert a fait part des besoins et des vœux des catholiques de Schaffouse, a envoyé 300 fr. pour cette bonne œuvre.

POLITIQUE, MÉLANGES, etc.

Pour expliquer ce qui a rapport aux actes de religion par lesquels M. de Talleyrand vient de racheter ses jours d'égarément et d'erreur, nous pourrions nous contenter de reproduire en entier l'article inséré à son sujet dans notre numéro du 15 mars dernier. En effet, tout ce qui nous avoit apparu alors comme devant résulter naturellement du discours qu'il venoit de prononcer à l'Académie des sciences morales, s'est accompli de point en point, exactement comme nous l'avions compris.

Déjà il nous sembloit qu'un germe de cet heureux changement avoit été déposé dans la déclaration publique, par lui faite antérieurement, en se retirant de la carrière politique. Ce ne pouvoit être par distraction sans doute qu'un homme d'aussi grand sens et d'un esprit aussi élevé que lui, avoit allégué pour un des

principaux motifs de sa retraite les *graves pensées* dont un vieillard de son âge avoit besoin de s'occuper. En rapprochant ce premier jet de lumière de la forme solennelle et du ton des adieux qu'il étoit venu faire à l'Académie, nous ajoutons : « M. de Talleyrand n'a point paru pour la dernière fois devant l'Académie des sciences morales, sans avoir mesuré la portée des paroles qu'il avoit à y prononcer. Il a saisi habilement l'occasion d'un éloge funèbre que personne ne lui demandoit, et dont son âge seul auroit suffi pour le dispenser ; il a saisi cette occasion pour laver en quelque sorte son caractère et sa réputation diplomatique des reproches qui sembloient s'opposer au cours de ses *graves pensées* et au retour sérieux que ses détracteurs affectoient de vouloir lui rendre impossible en détruisant d'avance la foi qui pouvoit être due à ses paroles et à sa franchise. »

Après avoir rapporté ensuite la définition qu'il avoit donnée de la diplomatie pour en prendre occasion de la justifier de sa réputation de ruse et de duplicité, et pour prouver que les études théologiques étoient loin de lui être nuisibles, nous terminons nos remarques sur le discours de M. de Talleyrand par le résumé suivant des réflexions qu'il nous suggéroit : « On peut voir par là, disions-nous, combien M. de Talleyrand simplifie la difficulté de son retour aux *graves pensées*, et le droit qu'il croit avoir à l'indulgence des jugemens publics. En homme habile, il a su également s'aplanir le chemin en se débarrassant de la critique qui pourroit s'attacher à une autre époque de sa vie, et en montrant par d'illustres exemples que cette même théologie dont on chercheroit peut-être à lui faire un ridicule, étoit loin d'être une étude étrangère à la carrière qu'il a parcourue avec tant d'éclat. Il nous semble donc que le discours qu'il a prononcé l'autre jour à l'Académie des sciences morales seroit d'une bien médiocre signification, s'il n'étoit pas la confirmation de ce qu'on

attend du célèbre orateur, comme se rattachant aux *graves pensées* qu'il a déclarées être l'occupation de ses dernières années. »

Ainsi personne ne sera moins surpris que nous en voyant de quelle manière la vie de M. Talleyrand s'est close, et en apprenant le soin qu'il a eu de vouloir faire constater que le changement qui s'est opéré en lui remontoit plus haut que ses pensées du lit de mort. Dans les deux circonstances que nous venons de rappeler, il avoit en effet posé les fondemens de l'édifice que la foi, relevé au fond de son cœur, et laissé entrevoir l'heureux fruit de ses méditations.

Dans les temps heureux, quand la vue ou seulement l'espérance du bien public éblouit, l'esprit d'un homme d'état, on conçoit que l'illusion puisse l'aveugler et prolonger son étourdissement. Mais la situation où M. de Talleyrand laisse la société après cinquante années d'agitations et d'essais perdus, est bien de nature assurément à dissiper les enivrements, à guérir de la vanité des choses humaines, et à tourner les esprits contemplatifs vers les seuls objets qui ne trompent point, qui n'égarent point, qui ne promettent point en vain comme les hommes de réaliser les vœux, les espérances et le besoin de bonheur des sociétés.

PARIS, 18 MAI.

Une dépêche télégraphique de Toulon le 16, annonce qu'à la date du 12, la province d'Alger continuoit à être tranquille. L'armée travailloit avec activité aux fortifications de Béida.

— Les journaux de la frontière du Nord disent que le gouvernement français continue à rassembler des troupes sur ce point.

— La Gazette de Cologne du 14 parle aussi de quelques mouvemens de troupes prussiennes vers la frontière de Belgique. Une lettre de Cologne publiée par une feuille de Paris porte que le baron Von Borstel, commandant supérieur des pro-